

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 7 avril 2026

Objet : Attribution d'une subvention à la caisse de solidarité du personnel du CIG (année 2026)

Délibération du Conseil d'administration

Le mardi 7 avril deux mil vingt-six à onze heures, le Conseil d'administration du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région d'Ile-de-France, dûment convoqué le 25 mars 2026, s'est réuni dans ses locaux 1, rue Lucienne Gérard à Pantin, sous la présidence de Monsieur Jacques Alain BENISTI.

Nombre d'administrateurs :

- en exercice : 29 ;
- quorum : 20 (membres présents ou représentés) :
 - présents : 10 ;
 - représentés : 10.

Etaient présents :

Monsieur Jacques Alain BENISTI
Madame Marie CHAVANON
Monsieur Patrick de la MARQUE
Madame Catherine DESPRES
Monsieur Bernard FOISY
Madame Françoise KERN
Monsieur Philippe LAUNAY
Monsieur Philippe LAURENT
Monsieur Anthony MANGIN
Monsieur Igor SEMO

Avait donné procuration :

Madame Nadège AZZAZ à Madame Marie CHAVANON
Madame Jacqueline BELHOMME à Monsieur Philippe LAURENT
Monsieur Fernand BERSON à Monsieur Philippe LAUNAY
Monsieur Yves COSCAS à Monsieur Bernard FOISY
Monsieur Jean-François DUFEU à Madame Catherine DESPRES
Monsieur Etienne FILLLOL à Madame Françoise KERN
Madame Julie FOURNIER à Monsieur Patrick de la MARQUE
Monsieur Laurent LAFON à Monsieur Anthony MANGIN
Madame Aurore THIROUX à Monsieur Jacques Alain BENISTI
Monsieur Julien WEIL à Monsieur Igor SEMO

Etaient absents et excusés :

Madame Sabrina ASSAYAG
Monsieur Belaïde BEDREDDINE
Monsieur Jean-Luc CADEDDU
Monsieur Pierre-Olivier CAREL
Madame Christine CERRIGONE
Monsieur Jean-Christophe FROMANTIN
Monsieur Quentin GESELL
Monsieur Daniel GUERIN
Monsieur Frédéric MOLOSSI

Assistaient également à la réunion : M. Xavier BASTARD, directeur général, Monsieur Benoît HAUDIER, directeur général adjoint des concours, de la santé et de l'action sociale, Mme Louise HARGUINTEGUY directrice générale adjointe des affaires statutaires, juridiques et des organismes paritaires, Madame Marie-Charlotte MENARD, directrice générale adjointe en charge des ressources humaines, de l'emploi territorial et de l'assistance RH aux collectivités, M. Laurent SALLET, secrétaire général.

Objet : Attribution d'une subvention à la caisse de solidarité du personnel du CIG (année 2026)

Le Conseil d'administration,

Vu le code général de la fonction publique et notamment ses articles L. 731-1 et L. 731-4,

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

Vu la délibération n° 2025-68 du 27 novembre 2025 portant adoption de la convention générale entre le CIG de la petite couronne et la Caisse de solidarité du personnel de l'établissement,

Vu la délibération n° 2025-69 du 27 novembre 2025 relative au versement d'une avance sur la subvention à la Caisse de solidarité du personnel,

Considérant que l'autorité territoriale doit fixer le type des actions sociales, les dépenses afférentes et les modalités de mise en œuvre,

Considérant que la convention générale conclue entre le CIG et la Caisse de solidarité du personnel de l'établissement prévoit l'attribution d'une subvention annuelle votée par le Conseil d'administration,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1^{er} : DECIDE, dans le cadre de la convention générale conclue entre le CIG et la caisse de solidarité du personnel (CSP), d'attribuer au titre de l'année 2026 une subvention de 152 900 € à la CSP du CIG, qui sera à liquider après déduction de l'avance de 65 000 € versée en application de la délibération n° 2025-69 du 27 novembre 2025.

Article 2 : DIT que la dépense correspondante sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget, au compte 657363.



Le Président,

Jacques Alain BÉNISTI
Maire de Villiers-sur-Marne
Vice-président de la Métropole du Grand Paris